



**SOCIÉTÉ
PROTECTRICE DES
ANIMAUX** ST-ÉTIENNE LOIRE

**N° 28
DECEMBRE 2018**

BOULES DE POILS

«Les animaux n'ont pas, comme
l'homme, l'orgueil de se croire
le roi des animaux».

Théodore Monod



FOOT



*Toute l'équipe du refuge
S.P.A. de St-Étienne,
et ses pensionnaires, vous
souhaitent de joyeuses fêtes
de fin d'année.*

Bonne et heureuse année 2019 !

Mon prénom allume les feux de la passion, transmet le bonheur, réunit les jeunes et les moins jeunes. Mon prénom vous invite à de grandes fêtes universelles, célébrées dans l'allégresse puis dans les feux d'artifice du bonheur partagé.

Je m'appelle FOOT.

Pourtant, je suis bien malheureux et je veux vivre ; bientôt la lumière me quittera et je rejoindrai le monde des ténèbres, celui d'une nuit éternelle, oui, je suis presque aveugle. Alors, j'attends la famille qui m'accueillera. Je veux retrouver mon ancienne vie, suivre la trace de Jeannot Lapin, jouer à chat perché... vous savez, il suffirait d'un petit rien pour que je vienne avec vous et que je vous aime.

Christian BROUQUISSE

FOOT est né en avril 2015,
il est au refuge depuis le 26 avril 2017

SOMMAIRE

- 1- le mot du Président
- 2 à 3 - le coin des infos
- 4 à 5 - dossiers
- 6 - Touspa et Spatou – épisode 5
- 7 à 8- la boîte aux nouvelles
- 9 à 10- adoption - parrainage – les adoptés
- 11- bulletins adhésion, parrainage et don



Chers Adhérents et Donateurs, Madame, Monsieur,

J'espère que nous terminerons cette année mieux qu'on ne l'a commencé : 15 % d'abandons de plus que l'an dernier !

Des animaux perturbés par l'abandon et la capture, l'ami le plus fidèle de l'homme ne mérite pas cette souffrance.

Mais les lois ne sont pas appropriées, les condamnations pas à la hauteur des actes de cruauté, l'humain agit en toute impunité.

Dès leur arrivée à la SPA, les chiens sont pris en charge, mis dans des boxes avec nourriture et eau. Si leur état de santé le nécessite, des soins leur sont prodigués. Ils sont auscultés par des vétérinaires qui établissent un certificat de « bonne santé » et ils sont vaccinés, les femelles sont systématiquement stérilisées. Leur comportement est attentivement scruté pour ne pas faire prendre de risques aux animaliers au cours des soins et de l'entretien du refuge.

Nos chats ont le même type de prise en charge dès leur arrivés, mâles et femelles sont stérilisés.

Les bénévoles les promènent tous les après-midis et si, par bonheur, un adoptant se présente, nous assurons le maximum pour que l'animal soit placé dans les meilleures conditions. Pour les chiots une visite pré-adoption est effectuée.

Pour mémoire, la SPA de Saint-Etienne ne pratique aucune euthanasie, sauf avis contraire du vétérinaire.

Nous avons besoin de tous les bénévoles et animaliers pour que nos pensionnaires vivent dans de bonnes conditions. Tout ce travail permet à nos animaux de reprendre confiance en l'humain.

Néanmoins, il faudrait qu'il y ait plus d'adoptions, pour accorder à d'autres -qui sont sur la liste d'attente- la possibilité de rejoindre notre refuge.

Les allées conduisant aux parcs d'ébat ont été refaites, permettant à nos pensionnaires de circuler dans de meilleures conditions et de rentrer au boxe les coussinets propres.

D'autres travaux sont prévus, la réfection des boxes et l'agrandissement de la chatterie, au printemps prochain, en partenariat avec la ville de Saint-Etienne, qui nous soutient tout au long de l'année.

L'importante chute de neige de fin octobre a perturbé le fonctionnement du refuge, branches d'arbres cassées...etc... Merci aux bénévoles qui ont participé au nettoyage du site, permettant à la SPA42 de poursuivre normalement son activité.

Je rends hommage à Sylvie Régnier -bénévole administratrice- pour son œuvre accomplie auprès de notre association ; disparue trop rapidement, elle adorait les animaux et aimait faire plaisir à tous. La SPA42 perd une bénévole très investie. Sylvie, tu nous manques, nous te t'oublierons pas.

Les administrateurs et moi-même vous remercions une nouvelle fois de votre soutien fidèle et tellement nécessaire.

Comme toujours, je salue le dévouement des bénévoles, des personnes qui sont présentes à chacune de nos manifestations et des animaliers qui œuvrent auprès de nos pensionnaires qui en retour, témoignent à leur façon leur gratitude.

Vous découvrirez dans ce numéro, l'agenda des manifestations 2019.

Toute l'équipe du refuge se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous retrouver prochainement.

Bien Cordialement.

Pierre PORTERAT - Président

REMERCIEMENTS

Aux bénévoles, adhérents, parrains et marraines, adoptants, familles d'accueil, donateurs et légataires,
à la Ville de St-Etienne, à la Ville d'Andrézieux-Bouthéon, à la Ville de La Fouillouse,
à nos partenaires vétérinaires, au journal Le Progrès, à RCF, à France Bleu, à TL7, à Anima, à la discothèque le 1810,
à Aurélien Piégay -photographe-, à Catherine Peyret, à Marc Davier, à Bruno Régnier,
aux services de Gendarmerie, de Police Nationale, de Police Municipale,
à Bilele, Cyrielle, Luc, Margaux, Nicholas, Thibaut et Yann, -étudiants à l'IUT Jean-Monnet de St-Etienne-,
à Stéphane Montagnon Sté Diagram, à Me Fabienne Rocher, à Barbara Pradel -artiste peintre-,
aux sociétés Royal Canin, Mars PF, AFL, Lucky Imprimerie, Maison du Café, Natra, STOF,
au Géant Casino La Ricamarie, à Auchan Villars, à Brico Leclerc Andrézieux, à Leclerc Firminy,
à la Confédération Nationale Défense de l'Animal, à ASSO42, à la Fondation 30 Millions d'Amis, à la Fondation Bardot,
et à **tous les artistes offrant des représentations**, lors des spectacles organisés pour collecter des fonds pour l'association,
sans lesquels la SPA de St-Etienne Loire ne pourrait pas fonctionner et remplir son rôle auprès de nos protégés.

Merci donc à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, nous apportent leur soutien et leur aide.

Jamais deux sans trois, pour la troisième année consécutive, sept étudiants -*cinq sur la photo*- ont décidé de reprendre le partenariat entre le département Gestion des Entreprises et des Administrations de l'IUT Jean Monnet de Saint-Etienne et notre refuge.

« Pour nous sept, la défense des animaux ainsi que leur bien-être ont toujours été des causes importantes à nos yeux. C'est donc avec envie et détermination que nous avons choisi de reprendre le sujet de nos camarades de l'an dernier ».

« Lors de notre première visite au refuge nous avons été choqués par le nombre d'animaux abandonnés chaque année, lors de la période estivale notamment. C'est ce qui a encore renforcé notre détermination dans la collecte de fonds, pour les aider. Les intervenants que nous avons rencontrés se sont montrés à l'écoute et enthousiastes de l'aide que nous pourrions leur apporter. Pour cela : la reprise du compte INSTAGRAM créé l'année passée, mais également l'organisation du tout nouveau LOTO ainsi que des manifestations étudiantes pour la récolte de fonds. En 2017, nos camarades ont réalisé un super travail, nous espérons faire encore mieux ! ».

Bilele, Cyrielle, Luc, Margaux, Nicholas, Thibaut, Yann,



Le Coin des Infos



UN COUPLE HEUREUX !

Bonjour, nous nous présentons : LUNA et SIMBA.

Où, c'est vrai, nous sommes dominants avec nos congénères
mais nous pouvons être sociables, avec un peu de temps,
de patience et de tendresse.

Nous nous promenons ensemble et nous avons même « adopté »
un petit nouveau : SAXO (avec le collier vert fluo !).

Les futurs adoptants devront habiter une maison avec un terrain clos,
organiser des balades et avoir de la patience pour que LUNA et SIMBA
leur accordent toute leur confiance.



**Retrouvez la S.P.A. de St-Etienne sur TL7 dans l'émission « Vu d'ici »
-et en replay-**



Sylvie REGNIER est partie, le 17 septembre, emportée par une grave maladie, comme on a usage de la nommer.

Depuis quelques années, Sylvie était l'un des solides maillons de notre association.

Les administrateurs, les animaliers, les bénévoles du refuge SPA42 et tous les pensionnaires à quatre pattes adressent leur sincères condoléances à sa fille, son mari et à ses proches.

Repose en paix Sylvie,
Nous ne t'oublierons pas.

Vous avez perdu ou trouvé un animal à Saint-Etienne,

contactez :

La fourrière municipale : 04 77 49 11 44

Les services de police : 04 77 48 54 85

Sur une autre commune : la fourrière municipale, la mairie, les services de police ou de gendarmerie ; les vétérinaires de votre commune et des communes avoisinantes qui pourront lire l'identification par tatouage ou par puce électronique.

Vous avez trouvé un animal blessé,

contactez :

Les pompiers au 18,
votre mairie (l'adjoint de permanence)

La préfecture : 04 77 48 48 48

(service accessible 24h/24)

2019

L'année du P

*Une lettre pour chaque
année de naissance.*

Femelles, mâles nés en
2019, donnez-leur un nom
commençant par un P.

Le Coin des Infos

L'AGENDA 2019 – les dates à retenir

- . Collecte au magasin -lieu à confirmer- *samedi 2 février*
- . Portes Ouvertes au refuge *samedi 2 et dimanche 3 mars, de 10 h 30 à 18 h*
- . Loto à la salle Jacques Brel à Terrenoire *dimanche 10 mars à 15 h*
- . Collecte au Zénith de St-Etienne *samedi 23 mars à 20 h (spectacle Jeff Panacloc)*
- . Collecte au magasin -lieu à confirmer- *samedi 30 mars*
- . Spectacle « Gaga de Saint-Etienne » à la Comédie Triomphe à St-Etienne *mardi 2 avril à 20 h*
- . Stand à la Fête des Plantes Parc de l'Europe St-Etienne, « l'animal dans la ville » *le 12 et le 13 avril*
- . Assemblée Générale annuelle, à Saint-Etienne *samedi 18 mai à 14 h 30 à la Maison des Associations*
- . Soirée au profit de la SPA42 à la discothèque le 1810 à La Talaudière *date à confirmer*
- . Collecte au magasin -lieu à confirmer- *samedi 8 juin*
- . Randonnée, 2 parcours, participation 6 € et 8 € *dimanche 16 juin, départ de la SPA St-Etienne*
- . Stand à la Foire de St-Etienne, Hall A, en mezzanine *du 20 septembre au 1er octobre*
- . Portes ouvertes au refuge *samedi 5 et dimanche 6 octobre de 10 h 30 à 18 h*
- . Collecte au magasin -lieu à confirmer- *samedi 19 octobre*
- . Soirée au profit de la SPA42 à la discothèque le 1810 à La Talaudière *date à confirmer*
- . Collecte au magasin -lieu à confirmer- *samedi 30 novembre*
- . Portes ouvertes au refuge *samedi 7 et dimanche 8 décembre de 10 h 30 à 18 h*
- . Marché de Noël à La Fouillouse *du vendredi 13 au dimanche 15 décembre*
- . Marché de Noël à Villars *du vendredi 20 au dimanche 23 décembre*

**Certaines dates ou horaires pouvant être modifiés,
nous vous conseillons de consulter notre site internet : www.spa42.fr**

Attention aux amalgames

Vous êtes régulièrement contactés par téléphone ou interpellés dans la rue par des personnes sollicitant une aide financière pour la S.P.A.

Sachez que ces pratiques ne sont pas le fait de votre refuge S.P.A. de St-Etienne.

Ces sollicitations sont à destination de la SPA, dite de Paris.

Donc, les dons que vous pourrez effectuer ne reviendront pas au refuge de Saint-Etienne, mais iront alimenter les caisses de la SPA-Paris.

Le refuge de Saint-Etienne est affilié à la Confédération Nationale Défense de l'Animal, dont le siège social est à Lyon.

La CNDA regroupe plus de 260 refuges en France -qui prennent en charge 80 % des animaux-, totalement autonomes, animés par des associations locales indépendantes qui n'ont rien à voir avec la SPA-Paris.

Mais, beaucoup de personnes font l'amalgame entre la SPA-Paris, qui gère quelques refuges, et l'ensemble des autres refuges de France.

Si vous souhaitez aider le refuge de St-Etienne, adressez vos dons à :

SPA St-Etienne 52 rue Florent Evrard 42100 ST ETIENNE

Chèque à libeller à : SPA St-Etienne Loire ; vous pouvez aussi venir au refuge pour tout paiement par carte bancaire ou espèces.

PRELEVEMENT A LA SOURCE ET DON

Sachez que le prélèvement à la source n'implique aucun changement en terme de déduction fiscale.*

Comme aujourd'hui, les dons faits à la SPA de St-Etienne en 2018 ouvriront droit à une déduction sur l'impôt dû en 2019.

Par exemple, si vous faites un don de 100 € d'ici fin 2018, vous bénéficierez d'une réduction fiscale de 66 €.

Cette somme vous sera restituée à l'été 2019.

Et, si vous avez déjà été donateur en 2017, le 15 janvier 2019, vous obtiendrez le versement anticipé de 60 % du montant de la réduction d'impôt dont vous avez bénéficié en 2018 :

pour un don de 100 €, votre réduction d'impôt étant de 66 €, le versement anticipé sera de 39 € 60 (60 % de 66 €).

Lorsque vous effectuerez votre déclaration d'impôt de revenus 2018, durant le printemps 2019, vous mentionnerez le don de 100 € fait en 2018. En septembre 2019, la réduction d'impôt relative à votre don de 2018 vous sera restituée par l'administration fiscale, en tenant compte de l'acompte que vous aurez reçu le 15 janvier 2019.

* 66 % de réduction d'impôt sur vos dons, dans la limite de 20 % de vos revenus imposables.

Sources : economie.gouv.fr ; droit-finances.commentcamarche.net ; francegenerosites.org

Témoignage d'une Famille d'Accueil

Famille d'Accueil pour la SPA42 depuis de nombreuses années, j'ai accueilli des chats comme OCTAVE (sur cette photo), arrivé en octobre 2018, en provenance de la Fourrière Municipale où il avait été recueilli sur la voie publique avec un de ses congénères -qui lui, trop faible n'a pas survécu-. OCTAVE faisait à peine 400 g et ne mangeait pas de croquettes ; il a fallu le « biberonner » et le stimuler pour qu'il accepte de manger.

Cet été, pour la première fois, on m'a appelé pour faire famille d'accueil d'une lapine « tombée » du 3^e étage d'un immeuble et qui avait été récupérée et transportée chez le vétérinaire par la SPA42. Nommée CHARLOTTE, elle était paralysée du train arrière mais ses jours ne semblaient pas en danger. Elle traînait ses deux pattes qu'elle ne pouvait plus laver alors, plusieurs fois par jour, il fallait le faire à sa place et lui donner un traitement contre la douleur. Après quelques jours, les pattes ont commencé à rebouger un peu, Victoire ! l'espoir était là pour une vie meilleure. Puis, petit à petit, elle s'est remise de ses problèmes de santé et nous l'avons emmenée en vacances. Au retour, elle avait bien grandi et était en forme ! Ma belle-fille, qui aime beaucoup les lapins, a décidé de l'adopter et ainsi elle revient souvent à la maison. Son nouveau prénom est : BRUME. Sur la photo, il y a aussi la tête de ma chienne habituée à tous les animaux qui transitent par la maison. Curieuse, elle va les sentir, mais ne fait jamais de mal, ni aux chats, ni aux chiots, du coup ni aux lapins !

Etre Famille d'Accueil est une belle expérience ; ces petits animaux nous donnent beaucoup en contrepartie des soins qu'on leur apporte. Bien sûr, quand ils sont adoptés, on a la larme à l'œil mais sommes fiers de les avoir aidés à vivre.

Un tout petit mot pour les nouveaux adoptants : notre plus grand plaisir est d'avoir de leurs nouvelles, dans leur nouveau cadre de vie. N'oubliez pas de nous envoyer un petit message et une photo svp.

Si certains lecteurs de ce journal ont du temps, un peu d'espace et l'envie d'accueillir ponctuellement des animaux, manifestez-vous, il y en a tellement qui attendent d'être secourus.

Marie-Ange R.

DOSSIER



L'identification : obligation légale

L'identification, c'est 40 % de chances supplémentaires de retrouver son animal !

En moyenne, en France, un chien se perd toutes les 21 minutes et un chat toutes les 12 minutes.

FICHER I-CAD : c'est le fichier national d'identification des carnivores domestiques.

Il est important de rappeler que l'identification est obligatoire depuis 1999 pour les chiens et depuis 2012 pour les chats (article L212-10 du Code Rural).

Fort de son identification, un animal perdu a toutes ses chances d'être retrouvé et rendu à son maître. Le numéro de puce ou le tatouage enregistré dans le Fichier National I-CAD contient des informations importantes qui rattachent le propriétaire à son animal. C'est pourquoi, une actualisation régulière des coordonnées, faisant notamment suite à un déménagement ou un départ en vacances est primordiale.

L'I-CAD propose également Filalapat, service dédié aux animaux perdus et trouvés, adossé au Fichier National d'Identification qui permet à tout propriétaire d'actualiser, entre autres, les informations liées à son animal. Filalapat : une application gratuite et disponible sur Google Play et Apple Store.

Un large choix d'accessoires pour chats et pour chiens vous est proposé au refuge et lors de nos diverses manifestations (portes ouvertes, Foire de St-Etienne, marché de Noël...) : colliers, harnais, laisses, longues, brosses, manteaux, jouets...



L'hiver, le froid, la protection des animaux

Conseils



ATTENTION :
Les défauts des conditions minimum prescrites par les arrêtés préfectoraux et interministériels sont réprimés par les articles R-654.1 et 521.1

Si vous nourrissez des chats libres, augmentez les rations pour leur permettre de mieux supporter le froid. Vous pouvez également leur créer un abri, dans un local de jardin par exemple, en leur mettant un carton garni d'une couverture.

Penser à mettre un manteau, voire des chaussons, aux plus fragiles.

Il est inhumain de laisser un animal dehors lorsqu'il fait froid ; certains en meurent chaque hiver. Pour les chiens qui ne sont pas admis dans la maison, pensez à leur réserver un emplacement dans le garage, où il se trouvent au moins à l'abri avec leur corbeille, leur coussin et une couverture.

Quant aux malheureux qui vivent encore à la niche, ils doivent avoir un abri isolé du sol, posé dans un endroit qui reste sec. A l'intérieur de la niche, il faut prévoir une litière de paille, un panier et des couvertures. Si par malheur, le chien doit rester à l'attache, il doit disposer d'une longe ou une chaîne suffisamment longue pour qu'il puisse bouger, se retourner et sortir de sa niche.

Lors des promenades, les poils longs et touffus peuvent sortir vêtus de leur seule fourrure, mais les poils ras, les animaux malades, très jeunes ou âgés voire convalescents seront mieux équipés d'un manteau.

Bien entendu, au retour de la promenade, le port du manteau ne dispense pas d'un séchage minutieux, du ventre, de la poitrine, des pattes.



Maltraitance animale – élevage intensif

La législation belge a évolué au cours de cette année 2018, il serait souhaitable que la France modifie enfin son code juridique pour les animaux :

Le gouvernement Wallon se mobilise contre la maltraitance animale et l'élevage intensif en adoptant, le 19 juillet 2018, un code du bien-être animal avec une mesure phare : la mise en place d'un permis de détention d'un animal.

Chaque citoyen en disposera automatiquement mais il sera retiré à toute personne reconnue coupable de maltraitance animale. Les maltraitances qui seront considérées comme des actes criminels seront fortement sanctionnées : dix à quinze ans de prison et jusqu'à dix millions d'euros d'amende. Une base de données permettant de recenser les personnes interdites de détention d'un animal sera mise en œuvre.

D'autres mesures telles que l'interdiction de détention des cétacés, des fermes à fourrures, d'animaux sauvages dans les cirques ainsi que la mise en place de vidéosurveillance obligatoire dans les abattoirs ou encore la fin des élevages de poules en cage constituent une réelle avancée en matière de protection animale.

De son côté, la Flandre a interdit, le 21 juillet dernier, l'élevage d'animaux à fourrure et le gavage des oies et des canards pour la production de foie gras d'ici 2023. La Belgique devient ainsi le 11^e pays de l'Union Européenne à mettre fin à l'élevage pour la fourrure animale.

La France est, quant à elle, toujours à la traîne par rapport à ses voisins européens. Et si elle s'est dotée depuis quelques mois d'un « code juridique pour les animaux », il faut bien constater que cette initiative est celle d'une fondation de protection animale et ne résulte pas de la volonté de nos gouvernants ou législateurs. La seule vocation de cet ouvrage est de réunir les nombreux textes présents dans les différents codes qui régissent notre rapport aux animaux (Code Civil, Pénal, de Procédure pénale, Rural et de Pêche Maritime, de l'Environnement, des Collectivités Territoriales, de la Santé publique).

Les aventures de Touspa et Spatou

« ECRITS À 8 PATTES » N° 5 - LA FIEVRE DU MARDI MATIN

Ciel, HorreurS et DamnationS ! MOI, SPATOU, suis un chien affolé, effrayé, dévasté, enfin, pour tout dire, je suis inquiet car je viens d'entendre notre Tatie dire que sa chatte chérie, ma tant aimée TOUSPA, a éternué. Je crains que ma si belle, ma tant aimée, ne soit malade ! Une seule solution : prendre sa guérison « en pattes », je m'y attelle immédiatement !

Premièrement, j'ai appelé tous les hôpitaux de la région : service dermatologie bien sûr, les mieux équipés pour traiter les éternuements, enfin je crois... et je me suis fait raccrocher au museau ! Inadmissible d'incompétence et d'indélicatesse ! « Allez, il faut vivre avec son temps ; sus au téléphone, je vais aller swinguer sur le tissu » (SPATOU veut dire « surfer sur la toile » *note de la rédaction*) avec l'ordinateur de mon Papa. J'y trouverai sans doute des renseignements importants, voire vitaux.

Deuxièmement : établir un diagnostic préalable, j'hésite entre l'encéphalopathie aviaire, la peste bovine, le choléra et une crise de liqueur -pardon, je voulais dire de « goutte»-, toutes maladies qui, tout un chacun le sait, font terriblement éternuer.

Troisièmement : préparer les premiers soins.

« La culture n'est rien sans l'instinct » -enfin Mon instinct et c'est Mon avis-, je vais donc m'y fier, bien qu'il soit souhaitable que je puisse, auparavant, ausculter ma bien aimée qui me montre des dents à faire fuir un tyrannosaure !

Voilà, je viens de préparer un bain de pattes aux graines de moutarde ; je n'en avais pas, j'ai, par conséquent, utilisé du ketchup... je pense que l'effet sera identique. Mais TOUSPA refuse énergiquement que je prétende l'approcher ! Ingrate ! Une bonne infusion ne peut donner que des résultats satisfaisants pour ma bien aimée qui me dit, encore et toujours, de m'occuper « de mes fesses », OH !

Et maintenant, alors que je continue à me démener comme un diable dans un bénitier, voici mon petit frère SPATIUS qui s'approche de mon idole féline. Il lui parle, elle l'écoute, lui lèche doucement le museau -je crois que je vais avoir besoin d'un cardiologue- et acquiesce à sa proposition.

Et SPATIUS prend le téléphone et je l'entends dire : « Allo, l'hôpital ? pourriez-vous, je vous prie, intervenir rapidement car mon grand frère SPATOU me semble avoir quelques problèmes ». Et de rajouter « Oui, oui, je demande bien l'hôpital psychiatrique » !.

INFORMATIONS 2019

LOTO : Le dimanche 10 mars 2019 après-midi, nous organiserons notre tout premier loto qui sera doté de nombreux lots ! Rendez-vous Salle Jacques Brel à Saint-Etienne Terrenoire, à 15 heures.

Tout partenaire souhaitant nous aider à l'occasion de cette manifestation sera le bienvenue.

ENVELOPPES SURPRISE : pour nos désormais traditionnelles ventes d'enveloppes surprise, nous recherchons des objets neufs, emballés ou non.

POUR NOTRE REFUGE ET NOS FAMILLES D'ACCUEIL : nous recherchons des couvertures, coussins, serviettes éponge, corbeilles pour animaux, manteaux pour chiens, caisses de transport pour chat et chien, caisses à litière, colliers, laisses, harnais, jouets pour chats et chiens, arbres à chats, maisonnettes d'extérieur pour les chats, tables et chaises de salon de jardin, parasols.

Si vous souhaitez nous aider, vous pouvez déposer vos objets au refuge (52 rue Florent Evrard) l'après-midi, entre 13 h 30 et 18 h, du lundi au samedi, sauf les jours fériés. Merci d'avance.

VIDE GRENIER : nous n'organiserons pas de vide grenier en 2019, nous ne récupérerons donc plus de marchandises, excepté celles citées précédemment.



OSCAR ex OPM

Mes premières :

- balades,
- vacances dans les Alpes,
- baignades dans un torrent,
- remontées mécaniques,
- myrtilles mangées sur place !

Tout s'est bien passé, je suis un chien tip top (oui, enfin presque... je fais toujours quelques bêtises) qui donne et reçoit plein d'amour.

Une pensée pour tous les bénévoles qui s'occupent de mes congénères.

Oscar et Patricia F.

ELY ex-KIKI

Je suis un habitué du journal Boules de Poils maintenant !

Cette fois, je suis parti dans le Pas-de-Calais pour une semaine. Ma maîtresse m'a cousu un beau sac pour emmener tout mon bazar.

J'ai pris le train pour la première fois ; c'est trop bien ! J'ai été très sage.

Je suis prêt à repartir n'importe quand, j'aime beaucoup voyager.

Ely et Chantal J.



ASLAN

Bonjour,

Des nouvelles de moi, Aslan 8 mois. Trop dure la vie de chat, je mange, je dors, je joue beaucoup et pour les câlins c'est moi qui décide...

Ma Maman et mon Papa m'ont adopté le 24 octobre 2017.

Merci à la SPA de St-Etienne pour l'adoption et le suivi qui va avec.

Aslan et Stéphanie D.

DIDJI & SPEEDY

Moi, c'est Speedy, je suis partie de votre refuge en août 2017, en compagnie de mon camarade de box Didji.

Voilà maintenant plus d'un an que nous sommes dans notre nouvelle famille.

Je me suis très bien adaptée à mon nouvel environnement.

Mon passe-temps favori est de courir dans le jardin, de surveiller les gens qui passent et de ne pas rendre les balles de tennis qu'on me lance -ça m'amuse de voir toute ma famille courir après moi pour essayer de récupérer ma balle !-. J'aime aussi beaucoup les sons de la console de jeu, que j'allume toute seule, comme une grande, avec le bout de ma truffe, de l'imprimante et de la guitare de Papa.

Nous avons aussi une autre sœur qui ronronne, Canaille, qui s'est progressivement habituée à nous, même si parfois elle préfère nous observer de loin. En tout cas, avec Didji, on l'adore, car dès que nous entendons son nom, nous nous mettons à la chercher de partout !

Le mois dernier, nous avons hébergé notre cousine Chupa, un autre chien de la famille. Elle était un peu triste d'être loin de ses maîtres pendant 3 jours alors j'ai essayé de la réconforter avec plein de léchouilles, mais ce n'était pas toujours à son goût.

Moi, c'est Didji, malin comme un singe, grand amateur de biscuits pour chien et un peu plus calme que ma sœur. Je me suis aussi bien habitué à ma nouvelle famille.

Ma nature plus « posée » ne m'empêche pas de faire le fou, de m'amuser dans mon nouvel espace et contrairement à ma sœur Speedy, je préfère aller chercher les bâtons, que MOI je rapporte - mais comme vous pouvez le voir sur la photo, ma sœur aime bien me le piquer !-

Quand ma famille a le dos tourné, j'aime bien aller manger la nourriture du chat, mais je me fais surprendre *presque* à chaque fois...

Pendant l'été, notre famille nous a emmenés au Lac de Villerest où nous avons pu nous baigner - mais pas trop quand même parce que l'eau... ça mouille !-et où pendant toute l'après-midi, nous avons été les mascottes de la plage !.

Voici les nouvelles. Nous espérons que tout va bien chez vous, que d'autres compagnons du refuge ont trouvé une famille aimante et qui prendra bien soin d'eux !

Didji, Speedy et Cyrielle R.





BUENO

Voici quelques nouvelles de Bueno.
 Il va très bien et s'adapte bien à son nouvel espace de vie ! il est très câlin et toute la petite famille adore ça ! Il devient de plus en plus curieux et joueur.
 Il adore manger et il faut le limiter car il réclame sans cesse !
 Nous sommes très heureux et vous remercions de nous l'avoir confié.
 A bientôt.
Laetitia U.

NINA

Voici NINA que nous avons adoptée le 31 août 2018.
 Elle a rapidement adopté toute la famille y compris notre chat Jed.
 Aujourd'hui elle est propre et nous la pensons très heureuse.
 Nous remercions Victoria de nous avoir présenter Nina, que nous n'avions pas remarqué car elle se cachait.
 Cordialement.
Philippa W.



IRIS

Bonjour,
 Voilà 7 semaines qu'Iris fait partie de notre famille, et elle ensoleille notre quotidien. Je suis tombée sous son charme au 1er coup d'œil, alors qu'elle essayait de se cacher tellement elle avait peur. Tout l'effrayait.
 Aujourd'hui, elle a confiance en nous. Elle a toujours une peur bleue des inconnus ou des personnes qu'elle voit peu, mais elle est très heureuse, joue enfin, fait le clown, des câlins... On l'adore. C'est un amour !

MEÏ

Bonjour,
 Voici des nouvelles de Méï, petite setter adoptée en Février 2018.
 Bonjour les amis,
 C'est Méï, la petite setter arlequin ! Tout va très bien dans ma nouvelle famille, j'apprécie de pouvoir m'ébattre sur mon grand terrain mais ce que j'aime par-dessus tout, c'est les caresses de ma jeune maîtresse. Elle a voulu m'emmener en vacances à Arcachon ! C'est moi, là, sur le bateau !
 Qu'est-ce qu'on a rigolé !!! Je pense bien à vous, @ +
Méï et Françoise



PASTILLE ex-NESTY

Bonjour
 Je m'appelle maintenant Pastille, après un abandon rapide (peu après ma naissance) , j'ai décidé de me faire adopter (le terme est tout à fait approprié) car c'est moi qui est choisi ma maitresse , en effet elle hésitait entre ma sœur et moi . Lors de notre rencontre je n'ai pas caché mon désir de partir avec elle et par conséquent me voilà maintenant dans ma famille.
 Après quelques bêtises (déchiquetage des coussins du canapé !) je me suis très bien habituée à ma nouvelle vie.
 J'ai une copine chat "Chouille chouille" elle aussi abandonnée mais qui s'est trouvée sur la route de ma maîtresse. Ensemble on aime bien se poursuivre dans l'appartement !
 Je fais beaucoup de promenade car ma maîtresse travaille dans le sport et s'entraîne en course dans les bois, dès qu'il y a de l'eau je n'hésite pas un seul instant je plonge et si il y a des canards alors là je nage encore plus fort pour essayer de les attraper.
 Cette année je suis même partie en Corse, sur le bateau j'ai été adorable et arrivée là-bas j'ai « randonné » et je me suis beaucoup baignée.
 Voilà quelques nouvelles de Pastille qui est un amour de tendresse.
 Claire M.

Les Chats

Adoption - Parrainage - Ils ont été adoptés

ILS SONT AU REFUGE DEPUIS LONGTEMPS car un peu sauvages, caractériels ou enrobés.
ILS ATTENDENT D'ETRE ADOPTES OU PARRAINES :

ZAPHIRA 7 ans



TIMOUNE 8 ans



LOUVE 10 ans



GLINKA 6 ans



FRAISE 5 ans



MINOUCKA 13 ans



CROKET 8 ans



RENAULT 7 ans



NINA 9 ans



ILS SONT EN "PANIER RETRAITE" (famille d'accueil) :

Trop âgés ou trop malade, ces animaux ne sont plus proposés à l'adoption. Ils ont toujours besoin de parrains et marraines, afin d'aider à prendre en charge les frais liés aux soins vétérinaires.

Les chats : ATHENA, BONGO, DUCKY, GARFIELD, KARMA, MIKKI, PANISSE, RAMELLE, SEIJI, RISE et STELLA.

ILS SONT EN FAMILLE D'ACCUEIL, ils ont toujours besoin de parrains et marraines :

Les chats : BIBI, CAPRI, CHOPIN, CHOUCHOU, JORDAN, OLYMPE, PROF, QUANTUM, SAUVAGEON, TIFOU.

Ils cherchent un adoptant : des chats sympas qui n'ont pas toujours eu des vies heureuses ou qui ont été choyés et ne supportent pas la séparation d'avec leur maître :



TIMOUNE 8 ans
A besoin d'un
petit extérieur.



URGENT ! SPAROW 10 ans.
Cherche une famille d'accueil
pour fin de vie.



URGENT !
CROKET 8 ans,
Malade du cœur.
Très affectueux et
exclusif.
Pas d'autres chats.

VOUS LES PARRAINEZ, VOUS LES AVEZ PARRAINES... ILS ONT ETE ADOPTES :

Les chats : BLONDIE, CANELLE, DOUNETTE, GAZOU, KRAKOTTE.

VOUS LES AVEZ PARRAINES... ILS ONT REJOINT LE PARADIS DES POILUS :

Les chats : MYRTILLE, RIKITA.

Retrouvez-les sur
notre site Internet
www.spa42.fr

Les Chiens

Adoption - Parrainage - Ils ont été adoptés

ILS SONT AU REFUGE DEPUIS LONGTEMPS ET ATTENDENT D'ETRE ADOPTES ou PARRAINES :



BLOODY né en 2012



CHUN né en 2016



FOOT né en 2013



LILI née en 2013

Retrouvez-les sur
notre site Internet
www.spa42.fr



PATTO né en 2016



TORTY né en 2016



TOM né en 2013



ROCKY né en 2015

ILS SONT EN "PANIER RETRAITE" :

Trop âgés ou trop malade, ces animaux ne sont plus proposés à l'adoption. Ils sont toujours à la recherche de parrains et marraines afin d'aider à prendre en charge les frais liés aux soins vétérinaires.

Les chiens : **ATTILA, LYCIA, TURBOT.**

ILS SONT EN FAMILLE D'ACCUEIL, ils ont toujours besoin de parrains et marraines :

Les chiens : **FLIKA, OLKA.**

ILS CHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL ou UN ADOPTANT DE TOUTE URGENCE :



REX :

Gentil papy de 13 ans, a besoin d'un foyer douillet. Il ne faut pas qu'il reste tout l'hiver dans son box.



TOM :

Depuis février 2017 au refuge. Il lui faudra qu'il vive dans une maison avec un grand terrain totalement clos. Tom n'aime pas les chats et ses congénères mâles. La proximité de volailles ou lapins est à éviter !

VOUS LES PARRAINEZ, VOUS LES AVEZ PARRAINES... ILS ONT ETE ADOPTES :

Les chiens : **BOBSY, IRWAN, KANGOO, KETTY.**

ILS ONT REJOINT LE PARADIS DES POILUS :

Les chiens : **BISCOTTE, COOKIE, GOLDA, HASKA, OWEN, POGBA, TELLE-QUELLE, TINA, VENUS.**



REFUGE
52, rue Florent Evrard
(Quartier Montmartre)
42100 St Etienne
Tel : 04 77 33 35 50
E-Mail : spa42@spa42.fr
Site Web : www.spa42.fr
SIRET: 776 400 384 000 33



NOURRIR, SOIGNER et STÉRILISER coûtent très cher.
Votre SPA a plus que jamais besoin de votre aide pour lutter contre les maladies, la reproduction sauvage de nos amis à 4 pattes et, par conséquence, contre les abandons.
De tout cœur, merci pour eux.

Demande d'ADHÉSION / Renouvellement de COTISATION

BON à retourner à : *SPA ST ETIENNE LOIRE 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT ETIENNE*

NOM Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone domicile Téléphone portable
Adresse e-mail @

Souhaite : - Adhérer à l'association « SPA St Etienne Loire » reconnue d'utilité publique.
- Renouveler mon adhésion à l'association « SPA St-Etienne Loire », reconnue d'utilité publique.

- Je règle ma cotisation 2019 d'un montant de 30 €

Par : **Chèque bancaire** (à l'ordre de : *SPA St Etienne Loire*) **Espèces** **Paypal** (via notre site Internet)

* *Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable*

Fait à le **SIGNATURE**

Pour tout règlement daté de 2018, le reçu fiscal sera daté de 2018 / pour tout règlement daté de 2019, le reçu fiscal sera daté de 2019
BdP12/188

AIDE A LA STÉRILISATION ou DON pour les animaux du refuge

BON DE PARTICIPATION à retourner à *SPA St-Etienne Loire 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT ETIENNE*

Je, soussigné(e)
NOM Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone domicile Téléphone portable
Adresse e-mail @

Souhaite faire un don* à l'association "SPA St-Etienne Loire" de:€

Par **Chèque bancaire** (à l'ordre de : *SPA St Etienne Loire*) **Espèces** **Paypal** (via notre site Internet)

* *Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable*

Fait à le **SIGNATURE**

Pour tout règlement daté de 2018, le reçu fiscal sera daté de 2018 / pour tout règlement daté de 2019, le reçu fiscal sera daté de 2019
BdP12/18

PARRAINAGE

BON à retourner à : *SPA St-Etienne Loire 52 rue Florent Evrard 42100 SAINT-ETIENNE*

NOM Prénom
Adresse
Code postal Ville
Téléphone domicile Téléphone portable
Adresse e-mail @

Souhaite PARRAINER* -remplir par ordre de préférence dans le cas où le ou la filleul(e) choisi(e) aurait été adopté(e)-

Le chat ou la chatte :

Le chien ou la chienne :

. 40 € par animal parrainé pour une année (une même personne peut parrainer plusieurs animaux).

Par : **Chèque bancaire** (à l'ordre de : *SPA St Etienne Loire*) **Espèces** **Paypal** (via notre site Internet)

* *Les cotisations et dons ouvrent droit à une déduction de 66% de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable*

Fait à le **SIGNATURE**

Pour tout règlement daté de 2018, le reçu fiscal sera daté de 2018 / pour tout règlement daté de 2019, le reçu fiscal sera daté de 2019
BdP12/18